



INSCRIPTION À L'USSE JUDO

- L'inscription est effective à réception du **dossier complet** : fiche administrative, autorisations signées, paiement effectué.
- Paiement au moment de l'inscription de la totalité des sommes dues pour l'année, même si le règlement est encaissé en plusieurs fois.
- Le club accepte les chèques, CB, espèces, chèques-vacances, carte Tatoo, et autres systèmes d'aide (Région, Etat...), sur présentation des cartes et codes correspondants.

Nous refusons les Pass' Sport gouvernementaux après le 30 novembre.

En dehors des créneaux d'inscription, l'intégralité du règlement devra se faire par chèque uniquement.

Politique de remboursement :

- ✓ Afin de permettre à chacun de découvrir le judo dans de bonnes conditions, l'USSE Judo propose des cours d'essai au tarif de 5 € par séance. Ces montants seront déduits des frais d'inscription en cas d'adhésion définitive (cette participation a pour but de limiter les abus tout en donnant la possibilité d'essayer avant de s'engager).
 - ✓ Remboursement « intégral » uniquement sur demande écrite faite en septembre (coût total moins coût des cours d'essais).
 - ✓ Remboursement « partiel » sur demande écrite faite avant les vacances de la Toussaint (coût total moins coût des cours d'essais avec une retenue supplémentaire de 50€ correspondant à la licence payée à la fédération et aux cotisations à la ligue et à l'USSE).
 - ✓ Aucun remboursement en cas d'inscription en cours d'année.
-
- L'inscription permet de pratiquer le judo et/ou la musculation une séance / semaine, ou plus, selon les créneaux existants, l'âge et le niveau des judokas.
 - C'est **l'enseignant** qui valide la répartition des judokas dans les cours.
 - L'inscription aux **compétitions** est prise en charge par le club. Les déplacements sont à la charge des familles.

ASSURANCE :

En cas de blessure, lors d'un entraînement, d'un interclub ou d'une compétition officielle, le judoka ou son responsable légal informe aussitôt l'entraîneur ou un dirigeant du club et doit faire dans les 48h une déclaration sur le site de la fédération.
Lien et coordonnées de l'assurance :

SMACL ASSURANCES SA - Direction Indemnisations - TSA
67211- CS 20000 - 79060 NIORT CEDEX 9

Courriel : indemnisations-corp@smacl.fr

Le bureau de l'USSE Judo